

# FICHE MÉTIER

Préparez votre diplôme :  
**AIDE-SOIGNANT**

14 rue du  
professeur Stewart  
76000 ROUEN  
Tél. 02 32 88 85 85  
[www.chu-rouen.fr](http://www.chu-rouen.fr)



Institut de Formation d'aides-soignants  
CHU DE ROUEN  
E.R.F.P.S.  
14 rue du Professeur Stewart - 76031 Rouen Cedex  
Secrétariat : 02 32 88 84 31  
Ligne Concours : 02 32 88 00 73  
Fax : 02 32 88 83 50  
Courriel : [secretariat.ecole.as@chu-rouen.fr](mailto:secretariat.ecole.as@chu-rouen.fr)  
Site Internet : [www.chu-rouen.fr](http://www.chu-rouen.fr)

Direction de la communication du CHU de Rouen - novembre 2021

Devenez professionnel de santé,

Préparez votre diplôme :

# AIDE-SOIGNANT

*L'aide-soignant n'est plus un simple exécutant  
mais participe aux soins apportés aux patients ».*

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (niveau IV) s'inscrit dans les conditions fixées par l'Arrêté du 10 juin 2021. (Réf. <https://www.legifrance.gouv.fr>)

La profession d'aide-soignant est accessible à tout public sans condition de diplôme, soit par la voie de la formation initiale, soit par l'apprentissage, soit par la validation partielle ou totale des acquis de l'expérience.

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. .

## Les conditions :

L'admission repose :

- sur un dossier examiné par un jury de sélection,
- et un entretien de motivation d'une durée de quinze à vingt minutes (supprimé en cas de contexte sanitaire exceptionnel)

Vous devez :

- Être âgé de 17 ans à la date d'entrée en formation, il n'y a pas d'âge limite supérieur.
- Produire un certificat d'aptitude et de vaccinations obligatoires, dont COVID, au plus tard le jour de la rentrée.
- Posséder un titre de séjour valide pour les ressortissants étrangers.

## Deux parcours possibles :

Parcours complet :

1540 Heures de formation obligatoires soit 44 semaines temps plein.

Parcours partiel :

allégé par dispense pour les personnes titulaires d'un titre ou un diplôme en lien avec la santé.

DEAP / AMP / DEAES

DEAVS/ DEAVF / DEA / MCAD

BAC SAPAT / ASSP

Diplôme d'assistant de régulation médicale (DARM)

Titre professionnel d'agent de service médico-social (TP ASMS)

VAE

## Scolarité :

Rentrée début septembre ou février

Selon le parcours, 44 semaines temps plein maximum alternant :

- l'enseignement théorique et les pratiques en institut, (22 semaines) : Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulations, suivi pédagogique, aide pédagogique individuelle, évaluations
- La pratique en milieu professionnel. (22 semaines) : Trois stages de cinq semaines, un stage de sept semaines en fin de cursus, qui comprennent une expérience en travail de nuit et une le weekend et au moins une période auprès de personnes âgées et une auprès de personnes en situation de handicap.

Les études sont sanctionnées par le diplôme d'état d'aide-soignant délivré par la DREETS de Normandie (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

## Profession :

L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en

collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

3 missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- accompagner les personnes dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétence
- contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

## Lieux d'exercice :

hôpitaux, cliniques, centres de rééducation, maisons de retraite, de convalescence, centres d'accueil de personnes en situation de handicap, services d'hospitalisation ou de maintien à domicile des personnes âgées.

Des évolutions de carrière et des passerelles sont possibles vers d'autres métiers du domaine sanitaire et social.

## Financement :

Etudes pouvant être prises en charge par le Conseil régional sous conditions.

Accès possible aux professionnels, avec prise en charge éventuelle des frais de scolarité par les employeurs ou par d'autres organismes, type OPCO.

Autofinancement.

Pour trouver le financement le plus adapté à vos besoins, vous pouvez : consulter le site Internet « [Parcours-metier.normandie.fr](http://Parcours-metier.normandie.fr) » ou appeler au 0 800 0500 00 (numéro vert gratuit de la formation professionnelle en Normandie) ou auprès de notre secrétariat.

## Aide-soignant

Ambulancier

Auxiliaire Ambulancier

Auxiliaire de puériculture

Cadre de santé

Infirmier

Infirmier anesthésiste

Infirmier de bloc opératoire

Masseur-Kinésithérapeute

Manipulateur d'électroradiologie médicale

diologie médicale

Puéricultrice

Sage-femme